LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances

« Faire de l'égalité entre hommes et femmes une réalité ! »

Ministère de l'Égalité des chances

Bilan des années 2014-2018

Septembre 2018

Plan d'égalité des femmes et des hommes 2015-2018

Approbation par le Conseil de Gouvernement le 8 mars 2015 : 19 départements ministériels ont proposé 104 mesures concrètes.

Suivi par le Comité interministériel à l'égalité des femmes et des hommes. Bilan en juillet 2018 : 93,7% des mesures réalisées ou en cours de réalisation.

Structures en charge de l'égalité des femmes et des hommes

Réforme des missions du Comité interministériel à l'égalité des femmes et des hommes et abolition des cellules de compétences en genre prévues par le règlement grand-ducal du 15 décembre 2016.

- Coordination et mise en réseau des délégués à l'égalité dans la Fonction publique : transfert des compétences du Ministère de la Fonction publique vers le MEGA.

- Le MEGA est en charge de la formation de base en matière d'égalité des femmes et des hommes (en moyenne 6 heures de cours) à l'attention de tous les nouveaux agents recrutés par l'Etat et les communes, formations sur demande p.ex. pour le personnel du secteur social, l'armée, la Chambre des salariés, …

Egalité dans la prise de décision politique

- Loi du 15 décembre 2016 : introduction d'un quota de 40% respectivement de 50% de candidats de chaque sexe sur les listes électorales à présenter par les partis politiques pour les élections nationales et européennes. Le non-respect du quota est sanctionné par une diminution de la dotation financière à laquelle les partis ont droit sur base de la législation de 2007 sur le financement des partis politiques.

Pour les élections du 14 octobre 2018, les femmes représentent 46% des candidats par rapport à 35% en 2013.

-Niveau communal : campagne de mobilisation nationale pour augmenter le pourcentage de femmes sur les listes de candidats pour les élections communales de 2017. Sont notamment prévues au budget du MEGA des incitations financières pour soutenir des projets de sensibilisation, de formation, de coaching et/ou mentoring tendant à améliorer l'équilibre entre hommes et femmes dans la prise de décision politique locale. Campagne médiatique. Soutien par des témoignages de personnalités issues de divers domaines et connues au Luxembourg (« Ech wielen Egalitéit well… »), organisation de 6 soirées d'information régionales et de porte-ouvertes dans les communes (collaboration avec le Syvicol), présences à la Foire de l'étudiant et à la Spring Break.

Egalité dans la prise de décision économique

- Mise en place de procédures formelles, uniformes et transparentes pour les décisions prises par le Conseil de Gouvernement.

- Mise en place, au sein du Ministère de l'Economie, d'un système de suivi systématique des nominations aux conseils d'administration des établissements publics, des GIE et des sociétés dans lesquelles l'Etat détient des participations: entre janvier 2015 et juillet 2018, le pourcentage total des femmes membres des conseils d'administration des établissements publics est passé de 27,41% à

34,06%. Le taux des femmes représentant l'État est de 39,47% au 1er juillet 2018 (contre 30,34% en date du 31 janvier 2015).

- Promotion et extension du Female Board Pool (banque de données comprenant des profils de femmes prêtes à prendre un mandat dans un conseil d'administration), qui regroupe entretemps 574 profils dans tous les secteurs y inclus finances, informatique, technologies, etc.

- Obligation pour les entreprises du secteur privé participant au programme des Actions positives du MEGA de se fixer des objectifs volontaires concrets et mesurables en matière de prise de décision (loi du 15 décembre 2016). Le programme des actions positives s'engage à promouvoir l'égalité de genre dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société. L'évolution du taux de représentation féminine dans les organes de prise de décision des entreprises est suivie par le LISER.

Programme des actions positives

- Extension du programme : appels à projets réguliers aux entreprises du secteur privé, aux départements ministériels et aux administrations ainsi qu'aux communes (Les plus de 100 entreprises participantes représentent plus de 50.000 salariés).

- Mise en place d'un réseau des entreprises du secteur privé ayant déjà participé au programme et des entreprises intéressées à suivre l'exemple.

- Remise d'un label « Award Actions positives » aux entreprises qui ont mis en œuvre leur plan d'égalité interne.

Egalité de salaire

- Loi du 15 décembre 2016 : Inscription du principe de l'égalité de salaire entre hommes et femmes au Code du travail, confection d'une brochure sur l'égalité de salaire mise à disposition des salariés et des employeurs ainsi que de leurs organisations professionnelles respectives, mise en place d'un service d'accueil spécifique à l'Inspection du travail et des mines, (co)organisation d'une séance d'information à l'attention des directions des ressources humaines, en collaboration avec le ministère du Travail.

- Promotion de l'outil LOGIB-Lux, un outil informatique permettant à toute entreprise de vérifier le respect de l'égalité de salaire et de détecter d'éventuelles différences salariales entre hommes et femmes, obligation d'utilisation pour les entreprises qui désirent participer au programme des Actions positives.

- Diminution de l'écart salarial au niveau national à 5,4% par rapport à 12,5% en 2010. Ceci représente le taux le plus faible au sein de l'UE -> l'objectif politique reste 0%.

Activités d'information et de sensibilisation

- Campagne médiatique en vue des élections communales de 2017 : site internet thématique, helpline, organisation de soirées d'information, recueil et diffusion de témoignages de personnalités de la vie publique, partenariat avec les médias.

- Sensibilisation des jeunes à la thématique de l'égalité entre hommes et femmes : conception et diffusion d'un jeu de mémoire (Memory) sur les choix professionnels et édition de trois livrets « Pixi » sur l'égalité dans la politique (« Maman est bourgmestre »), l'égalité dans les choix professionnels (« Moi aussi je peux le faire ») et l'égalité dans la vie privée et plus particulièrement dans les politiques de santé (« Papi se met au sport »).

- Lutte contre les stéréotypes de genre : Création de posters, T-Shirts, clips-vidéo et d'un microsite qui remettent en question des préjugés courants et invitent le public à changer de perspective (#changeyourperspective). Combattre les paroles inconsidérées, comme « les femmes ne sont pas faites pour les sciences » ou « un homme ne pleure pas », qui ont des effets néfastes et permanents sur les mentalités et les choix de vie d'une personne. Ces stéréotypes risquent de priver notre société des talents dont elle a besoin pour gérer les défis de demain.

Hommes et politiques d'égalité

- Thématisation du sujet au niveau UE lors de la réunion informelle des ministres EPSCO sous présidence luxembourgeoise en juillet 2015, reprise par la présidence estonienne (2ème moitié de 2017)

- Organisation d'une grande conférence internationale les 17 et 18 octobre 2016 sur les hommes en tant qu'acteurs et bénéficiaires des politiques d'égalité avec un accent particulier sur les « caring masculinities », suivi en cours, notamment en relation avec le manque d'hommes dans les professions sociales et soins « men in care » -> projet-pilote en cours « Mehr Männer in Kitas » en collaboration avec le service de consultation InfoMann.

Lutte contre la violence domestique

- Analyse des causes de la violence domestique en vue d'une meilleure politique de prévention : étude réalisée en 2015 par le LIH, organisation d'une conférence internationale sur le sujet sous l'angle des victimes, des auteurs et des professionnels du secteur.

- Travaux de ratification de la Convention d'Istanbul : coprésidence du groupe de travail interministériel, projet de loi adopté le 3 juillet 2018 -> large campagne d'information et de sensibilisation en automne 2018.

- Poursuite des actions de sensibilisation : offre de formation, théâtre de prévention et organisation de l'« Orange week » en novembre 2018 en collaboration avec Zonta International Luxembourg.

- En 2015, adhésion du Luxembourg à la campagne « White Ribbon » pour documenter l'engagement des hommes (politiques) dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Prostitution

- Préparation et coordination de la mise en œuvre du Plan d'action national « Prostitution » approuvé par le Conseil de gouvernement le 27 mai 2016.

- Création d'une base légale pour la Plateforme « Prostitution » regroupant tous les acteurs actifs dans ce domaine par le projet de loi n° 7008 qui introduit également le principe de la pénalisation des clients sous certaines conditions -> le projet de loi a été voté le 7 février 2018.

Egalité entre hommes et femmes dans les communes

- Réalisation d'une brochure regroupant les possibilités de collaboration avec le MEGA en matière d'égalité entre hommes et femmes.

- Organisation de journées portes ouvertes dans les communes du 11 au 13 novembre 2016 avec un focus sur l'égalité des femmes et des hommes.

- Intensification de la collaboration avec le Syvicol, notamment dans le cadre du projet Votezegalite.lu.

Intégration de la dimension du genre dans des dossiers d'actualité tombant sous la responsabilité d'autres ministères

- Plan d'action national en matière d'éducation sexuelle et affective
- Cours d'intégration à l'attention des demandeurs de protection internationale
- Conférence HIV/Aids en mars 2016
- Conférence sur les inégalités dans le domaine des sportifs professionnels (janvier 2017)
- Participation aux travaux du groupe « culture + genre » institué dans la suite des assises culturelles
- Coopération au développement
- Mise en œuvre de l'Agenda 2030
- Prise en charge des victimes de la traite des êtres humains
- Opferambulanz

Contact

Ministère de l'Égalité des chances

6A, bd. F. D. Roosevelt
Hôtel Terres Rouges
L-2921 Luxembourg

Tél: (+352) 247-85806

E-mail : info@mega.public.lu

www.mega.public.lu